PAPAM | Jeudi 15 septembre sur le plateau de Valensole le Crieppam a organisé une journée technique consacrée à la lavandiculture.

Tout savoir pour faire croître au mieux la petite fleur bleue

agence de l'eau RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE
Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Une cinquantaine de professionnels s'était donné rendez-vous jeudi 15 septembre sur le plateau de Valensole à l'invitation du Crieppam pour une journée technique instructive et chargée.

La matinée a débuté avec une thématique plutôt agronomique et un atelier sur la fertilité des sols au milieu d'un champ de lavandin. Anthony Le Quemener de Biosphères, expert de la fertilité des sols, n'a pas hésité à donner de sa personne et à descendre dans une fosse pédologique creusée dans le champ pour détailler sa composition aux participants. Il les mettait également régulièrement à contribution pour évaluer la qualité des sols et déterminer les différents horizons. Il leur donnait ensuite ses préconisations et son analyse. Pour le sol argileux et calcaire de la parcelle il révélait que le taux de matières organiques devait être au-dessus des 3 %. Il a rappelé que le travail du sol dans de bonnes conditions stimulait l'activité microbienne du sol. Les analyses de la parcelle faites au préalable révélaient une bonne qualité de la matière organique ce qui a étonné l'expert qui a recommandé de ne pas augmenter sa quantité pour ne pas dégrader la qualité.

A.G.

Anthony Le Quemener a réalisé une fosse pédologique dans la parcelle afin de diagnostiquer les sols. L'occasion d'interroger et d'échanger avec les participants.

Préconisations et conseils

Concernant les couverts végétaux il a conseillé de choisir des matières faciles à dégrader en étant vigilant à l'état des champignons. Il a déconseillé l'usage de moutardes qui sont parfois difficile à gérer.

Afin d'étudier la biologie du sol il a fait une démonstration du microBIOMETER®, un outil qui permet de réaliser une analyse fine du sol avec des résultats sur l'état bactérien et mycologique.

Cet équilibre est, selon le professionnel, la clé d'un sol en bonne santé et d'une bonne nutrition des plantations. La quantité de matière organique à l'hectare est très importante afin de favoriser la libération de l'azote.

Après avoir réalisé son diagnostic il a livré ses préconisations pour cette parcelle appartenant au Gaec des Fabres : augmenter le taux de matière organique, fournir une matière organique facilement disponible et mettre en place des techniques pour faciliter l'assimilation du phosphore et du fer. L'objectif est de récupérer biologiquement la parcelle et d'augmenter la masse.

Les participants divisés en deux groupes ont ensuite pu participer à des ateliers : l'un sur la fertilisation des lavanderaies balayant la chlorose ferrique, la fertilisation potassium et phosphore avec des pistes de réflexion sur celle-ci et la fertilisation azotée avec également des pistes de travail sur les apports azotés avec Charles Roman de la chambre d'agriculture des Alpes- de-Haute-Provence et Eva Fontanel du Crieppam ; l'autre atelier dirigé par Sophie Dragon-Darmuzey du parc naturel régional du Verdon présentait une synthèse des travaux effectués sur les couverts végétaux interrangs dans le cadre du programme Regain mené par plusieurs partenaires dont la chambre d'agriculture des Alpes-de-Haute-Provence, le GIEE Essen'sol et la Société du Canal de Provence sur le plateau de Valensole.

L'après-midi était consacré à la partie machinisme avec des démonstrations notamment d'un pulvérisateur cinq rangs qui permet une meilleure pénétration au cœur de la

A.G.

L'après-midi était consacré à des démonstrations de matériels de travail des sols et d'un pulvérisateur cinq rangs.

A.G.

Charles Roman de la chambre d'agriculture des Alpes-de-Haute-Provence et Eva Fontanel du Crieppam ont animé un atelier sur la fertilisation.

végétation grâce à des gouttelettes ultrafines projetées grâce à une turbine pneumatique qui engendre une vitesse d'air importante. Celui-ci évite l'effet « tuile » comme le qualifient les professionnels, le produit ne ruissèle pas sur le sol et reste dans la plante. Bert Candael, directeur du Crieppam rappelait que la qualité de l'application des produits était d'autant plus importante que les produits autorisés sont de moins en moins efficaces.

Les concessionnaires ont ensuite présenté des outils de travail du sol : sarcleuse, bineuse, etc. Notamment une sarcleuse rotative qui permet d'intervenir sur les cultures dès la première année. Lors de la démonstration les professionnels ont pu prendre la mesure de la précision et du maniement de l'outil qui peut s'adapter sur un tracteur avec une seule prise de force et ne nécessite pas un engin trop puissant.

La journée s'est déroulée dans une ambiance studieuse sous un soleil radieux propice au dialogue et aux longs échanges entre passionnés. ■

A.G.

SANTÉ DU VÉGÉTAL | La maladie fongique affecte essentiellement le blé tendre mais peut aussi atteindre le blé dur ou l'épeautre.

Attention à la carie du blé dans le cas de la semence de ferme

La carie commune du blé (*Tilletia caries*, mais aussi *Tilletia foetida*) est une maladie fongique qui affecte essentiellement le blé tendre. D'autres espèces s'avèrent sensibles telles que le blé dur et l'épeautre. La carie est le plus souvent transmise par la semence à la suite de la présence de spores en surface, dans le sillon ou sur la brosse (grains « boutés »). Elle se transmet également par le sol où les spores peuvent se conserver pendant environ cinq ans ou plus en conditions sèches.

Vis-à-vis de la carie commune du blé, il n'existe actuellement aucune méthode de lutte curative en végétation : quand le champignon s'est introduit dans la plantule, son développement ne peut pas être arrêté. Il est donc indispensable d'agir en amont : ne pas utiliser de semences issues d'une parcelle contaminée, et recourir à des traitements de semences efficaces pour éviter de déployer cette maladie très préjudiciable.

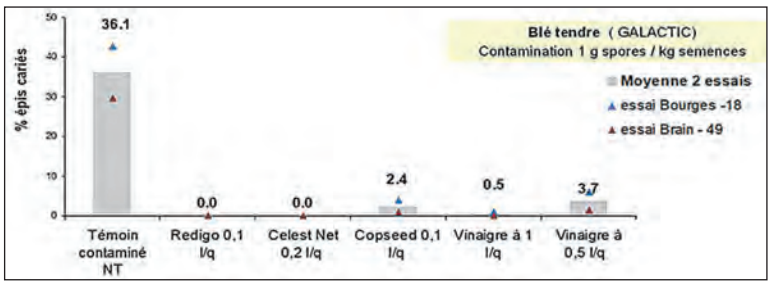

Figure 1 : Efficacité de deux traitements autorisés en agriculture biologique pour lutter contre la carie commune transmise par les semences.

Traiter avec parcimonie

Le choix du traitement est à adapter en fonction de la source de la contamination : par les semences ou par le sol. Une forte contamination des semences (détection de spores à l'œil nu ou même à l'odorat) rend le semis rédhibitoire. Une faible contamination (détectable par analyse sanitaire) peut être combattue par différentes spécialités chimiques qui offrent, en agriculture conventionnelle, une protection quasi-totale (Celest Net, Celest Power, Vibrance Gold, etc.).

En agriculture biologique, deux spécialités sont autorisées pour lutter contre la carie : Copseed et Cerall. Elles permettent un contrôle en cas de contamination des semences. Copseed, à base de sulfate de cuivre tribasique, présente une efficacité plus régulière que Cerall. La protection n'est cependant pas totale et insuffisante en situation de sol contaminé.

Le vinaigre est une substance de base autorisée pour lutter contre la carie transmise par les semences (à 1 l/q). Son efficacité est indéniable mais non totale (voir Figure 1). Cette protection, par la désinfection des semences, est inadaptée dans le cas d'un sol contaminé.

Arvalis

Grains de blé atteints pas la carie. Une maladie fongique souvent transmise par la semence à la suite de la présence de spores en surface, dans le sillon ou sur la brosse.

Face à un sol contaminé, une alternative en AB consiste à implanter une espèce non affectée par la carie commune du blé (orge, avoine) et de réaliser un travail du sol profond pour enfouir les spores, en diminuant la profondeur de travail les années suivantes (pour ne pas les faire remonter). ■

Mathieu Marguerie, Arvalis